# Guide de participation active

# Sommet des États généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire

**Organisé par**
**l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC)**
**et**
**la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA)**

Financé par le gouvernement du Canada

**Le 18 mars 2022**

## Table des matières

Pourquoi un Guide de participation active au Sommet des États généraux? ..... 1

ATELIER 1 : Favoriser la mise en place de milieux épanouissants pour l'apprentissage, l'enseignement et la recherche ..... 2

A. Assurer une offre étendue et l'excellence des programmes et de la recherche ..... 2

Constats ..... 2

Pistes de réflexion et de solution ..... 2

B. Attirer et retenir diverses populations étudiantes qui parlent français ..... 3

Constats ..... 3

Pistes de réflexion et de solution ..... 4

C. Promouvoir l'identification à la communauté universitaire ou collégiale de langue française ..... 4

Constats ..... 4

Pistes de réflexion et de solution ..... 5

ATELIER 2 : Accroitre les collaborations entre les établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire et avec leurs communautés respectives ..... 6

A. Des collaborations interinstitutionnelles porteuses ..... 6

Constats ..... 6

Pistes de réflexion et de solution : comment collaborer entre établissements? ..... 6

Pistes de réflexion et de solution : quels principes et outils pourraient appuyer la collaboration interinstitutionnelle? ..... 7

B. Des établissements au cœur de leurs communautés ..... 8

Constats ..... 8

Pistes de réflexion et de solution : comment organiser la collaboration entre les établissements et les communautés qu'ils desservent? ..... 9

Pistes de réflexion et de solution : quels principes et outils pourraient appuyer la collaboration interinstitutionnelle? ..... 9

ATELIER 3 : Travailler avec les instances gouvernementales pour assurer la pérennité des établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire ..... 10

A. Les limites des programmes de financement d'appoint ..... 11

Constats ..... 11

Pistes de réflexion et de solution ..... 11

B. Pour aller au-delà des solutions de fortune ..... 12

Constats ..... 12

Pistes de réflexion et de solution ..... 12

## Pourquoi un Guide de participation active au Sommet des États généraux?

L'éducation postsecondaire en contexte francophone minoritaire est un maillon essentiel du continuum de l'éducation en français et contribue considérablement à la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) et au bilinguisme au Canada. Les CFSM veulent pouvoir compter sur des établissements postsecondaires francophones forts et agiles. Or, la précarité du secteur postsecondaire les inquiète. Quant aux établissements postsecondaires, ils craignent de ne plus disposer des moyens d'agir suffisants pour maintenir et accroitre leur contribution à la société canadienne. Ils font face à d'imposants défis associés au financement et à la prestation de programmes d'études postsecondaires en français et bilingues.

Face à l'ampleur des défis, l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) et la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada ont organisé les États généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire au Canada. Cette démarche d'envergure nationale sert à faire le point sur la situation de l'éducation postsecondaire en contexte francophone minoritaire au pays afin de trouver des solutions cohérentes, systémiques et durables pour assurer la pérennité de ce secteur. Ces solutions devront permettre de renverser l'effritement de l'accès aux programmes de formation postsecondaire en français, de consolider et de développer le réseau d'établissements et de progresser vers l'égalité réelle du français et de l'anglais dans ce secteur.

Le présent guide offre une synthèse des constats tirés lors des ateliers thématiques et des forums citoyens des États généraux ainsi que des solutions proposées lors de ces évènements. Ces éléments ont été regroupés sous trois grands thèmes et feront l'objet d'ateliers participatifs dans le cadre du Sommet. L'objectif de ce Sommet sera de préciser les solutions à mettre en place pour assurer l'excellence et la pérennité des établissements postsecondaires de la francophonie canadienne. En vue de vous préparer à participer aux ateliers, vous êtes invités à consulter le présent guide et à réfléchir aux questions suivantes :

- Comment les pistes de solution proposées peuvent-elles être concrétisées?
- Des solutions d'importance devraient-elles être ajoutées?
- Quelles pistes de solution devraient être priorisées?

## ATELIER 1 : Favoriser la mise en place de milieux épanouissants pour l'apprentissage, l'enseignement et la recherche

L'éducation postsecondaire en contexte francophone minoritaire est un maillon essentiel du continuum de l'éducation en français. Pour réussir dans l'environnement concurrentiel d'aujourd'hui, les établissements postsecondaires de la francophonie canadienne doivent offrir une expérience éducationnelle hors pair à leur éventuelle population étudiante et attirer cette clientèle.

Par ailleurs, pour se forger une réputation fondée sur l'excellence, les établissements postsecondaires de la francophonie doivent offrir à leur corps professoral des conditions favorables à l'exercice de toutes les dimensions de leur profession – soit la recherche, l'enseignement et le service à la communauté.

### A. Assurer une offre étendue et l'excellence des programmes et de la recherche

« Le PREMIER besoin des étudiants, a affirmé une participante, c'est de pouvoir étudier dans un programme qu'on veut. » Cela montre bien qu'avant toute chose, le fait d'entreprendre des études n'est pas qu'un acte identitaire ou linguistique. C'est pourquoi les établissements postsecondaires des CFSM doivent jouir d'une réputation enviable fondée sur l'excellence et la pertinence de leur programmation.

#### Constats

- Les établissements de petite et de moyenne taille ainsi que ceux qui exercent leurs activités loin des grands centres urbains ne peuvent bénéficier d'économies d'échelle de l'ordre de celles dont profitent les grands établissements.
- Dans plusieurs établissements postsecondaires de la francophonie, la charge du corps professoral est importante, en raison de la taille et des ressources financières réduites de ces établissements.
- La population étudiante désireuse de poursuivre des études en français a accès à une moins grande diversité de programmes, en particulier dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM). Cette offre plus limitée affecte la réputation des établissements d'enseignement postsecondaire en contexte francophone minoritaire.
- L'incertitude entourant l'avenir de certains programmes offerts par des établissements postsecondaires fait en sorte que la population étudiante hésite à s'y inscrire, menaçant par le fait même la pérennité de ces programmes.
- La population étudiante considère habituellement l'expérience personnalisée offerte par les établissements postsecondaires de petite et de moyenne taille de la francophonie comme « l'un des points forts » de ces établissements, un aspect qui leur confère « un réel avantage » et qui devrait être promu davantage.

#### Pistes de réflexion et de solution

- Faire de la taille humaine de certains établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire un facteur de prestige.

- Miser davantage sur l'interdisciplinarité et sur la culture générale pour élaborer des programmes qui répondent à des enjeux de société émergents.
- Miser davantage sur la recherche appliquée, sur la recherche-action et sur l'apprentissage expérientiel pour créer de nouveaux contenus pédagogiques afin de mieux ancrer les établissements postsecondaires dans leurs communautés.
- Prendre en compte les points de vue de plusieurs parties prenantes, y compris ceux de la population étudiante et de la communauté, dans l'évaluation et l'amélioration de l'offre de services et de programmes ainsi que dans les orientations de recherche à privilégier.
- Élaborer des initiatives publiques rassemblant gouvernements, agences subventionnaires et établissements francophones en situation minoritaire pour épauler ces derniers à soutenir leurs programmes de formation et de recherche.
- Favoriser la reconnaissance du triple rôle du corps professoral (enseignement, recherche et service à la communauté) en milieu minoritaire permettrait à celui-ci de jouer pleinement le rôle d'expert et de source de connaissances.

### B. Attirer et retenir diverses populations étudiantes qui parlent français

« Les étudiants doivent se sentir rassurés que l'éducation en langue minoritaire sera vue comme étant tout aussi valide, et aussi valorisée par la société, que celle en anglais », a lancé une participante. Comment pouvons-nous valoriser l'éducation de langue française, la rendre attrayante et faire en sorte qu'elle soit vue comme une valeur ajoutée, tant par les jeunes que par la société?

#### Constats

- Les établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire doivent faire plus d'efforts pour rejoindre et convaincre la population étudiante qui pourrait être intéressée à les fréquenter.
- Pour la majorité des établissements, le bassin de clientèle potentielle composé de jeunes ayant étudié dans une école de langue française de la région est en déclin.
- L'effectif étudiant des programmes d'immersion française est en croissance au Canada. Toutefois, tous les établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire ne parviennent pas à bien tirer profit de ce bassin de clientèle.
- Les personnes qui ont étudié dans une école de langue française, dans un programme d'immersion française ou dans un programme de français langue seconde peuvent ressentir une insécurité linguistique qui peut freiner leurs ambitions d'étudier dans un milieu postsecondaire francophone.
- Selon les données de l'année 2018-2019, lorsqu'on compare les effectifs des établissements postsecondaires de la francophonie à ceux des établissements de la majorité, on constate que les premiers comptent une plus faible proportion d'étudiants internationaux.
- Plus de la moitié des francophones vivant en situation minoritaire rencontrent des défis de sorte qu'il est plus difficile pour eux d'exercer une citoyenneté active. Quand l'alphabétisation et l'acquisition des compétences leur font défaut, ces francophones ne peuvent participer pleinement à la vie sociale, culturelle, économique et politique de leurs communautés.

### Pistes de réflexion et de solution

- Prendre en charge ouvertement l'insécurité linguistique des apprenants au sein des établissements postsecondaires. Ceux-ci pourraient devenir des lieux accueillants qui intègrent mieux ce phénomène aux parcours d'apprentissage et qui favorisent la socialisation et l'autonomisation des apprenants.
- Miser sur les avantages distinctifs de l'éducation postsecondaire en français (apprendre le français et en français; vivre dans une communauté francophone; bénéficier de la proximité de la culture anglo-canadienne; vivre une expérience étudiante personnalisée, etc.) et sur les perspectives professionnelles ouvertes par les programmes dans les activités de promotion.
- Améliorer la concertation dans la promotion de l'éducation postsecondaire en français en contexte minoritaire auprès des clientèles potentielles au Canada.
- Peaufiner les stratégies visant à attirer et à intégrer la population étudiante internationale dans les établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire.
- Considérer l'éducation des adultes, l'alphabétisation et l'acquisition de compétences comme un domaine d'intervention stratégique au sein de l'éducation postsecondaire.

## C. Promouvoir l'identification à la communauté universitaire ou collégiale de langue française

Une participante provenant de l'immersion a souligné qu'il est possible de « s'identifier à une institution francophone même si on n'est pas de souche francophone. Il faut simplement que l'institution en question soit assez ouverte pour le permettre. » Les établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire cherchent à former des milieux de vie qui soient de langue française, tout en faisant preuve de solidarité et en étant ouverts à leur propre diversité. Cette particularité a été soulignée pour insister sur l'importance de l'inclusion de toutes les manières de vivre son attachement à la langue française.

### Constats

- Plusieurs personnes qui choisissent d'étudier en français souhaitent aussi vivre une expérience étudiante en français : elles recherchent une expérience globale qui déborde de la salle de classe.
- Dans certains établissements bilingues, l'identification à la communauté francophone sur le campus est rendue difficile par le fait qu'il existe peu d'espaces physiques, sinon aucun, où les choses se passent naturellement en français.
- La clientèle internationale a des besoins particuliers qui pourraient être mieux pris en charge par les établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire.
- Il est parfois difficile de trouver du matériel pédagogique qui soit adapté aux réalités des communautés francophones, ce qui réduit la pertinence des situations d'apprentissage offertes ainsi que les possibilités de construction identitaire.
- Les membres du corps professoral des établissements en contexte francophone minoritaire souffrent du fait que les collègues anglophones de leur région et du pays ont une méconnaissance du monde universitaire francophone; ils sont ainsi désavantagés lorsqu'ils soumettent des demandes de subventions aux conseils subventionnaires fédéraux.

- Les membres du corps professoral sont aussi parfois isolés des autres chercheurs de langue française travaillant dans leur domaine et ils n'ont pas accès aux fonds de recherche des conseils subventionnaires québécois.

### Pistes de réflexion et de solution

- Mettre en place des mesures favorisant l'inclusion dans une communauté postsecondaire de langue française dans les établissements postsecondaires de la francophonie.
- Prévoir l'accueil et l'inclusion des personnes apprenantes de langue maternelle anglaise, notamment celles issues des programmes d'immersion, dans les établissements postsecondaires, tout en étant élaborant des mesures concrètes pour que le français demeure la langue parlée naturellement par l'ensemble de la communauté d'apprentissage.
- Mettre en œuvre des stratégies d'inclusion des personnes LGBTQ2+ qui tiennent compte de leurs réalités dans les établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire.
- Trouver des moyens d'agir pour répondre aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada à l'égard du secteur postsecondaire.
- Élaborer de nouvelles stratégies d'accueil et d'inclusion, non seulement de la population étudiante internationale, mais aussi de la population étudiante provenant d'autres régions du pays.
- Valoriser la recherche en français en milieu minoritaire en appuyant la participation des chercheuses et des chercheurs à des réseaux de recherche de langue française et collaborer en vue d'améliorer les services d'appui à la recherche offerts à leur corps professoral.
- Créer une table de travail ayant pour mandat de proposer d'autres critères de définition ou de mesure de l'excellence, qui tiendraient pleinement compte de toutes les spécificités de la recherche francophone en milieu minoritaire. Les différents conseils subventionnaires doivent être interpellés durant cet exercice.

## ATELIER 2 : Accroitre les collaborations entre les établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire et avec leurs communautés respectives

La collaboration se présente comme étant l'une des principales pistes à explorer pour augmenter la capacité d'agir des établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire et pour répondre aux besoins émergents au sein des communautés francophones en situation minoritaire. D'une part, une collaboration interinstitutionnelle soutenue est souhaitable pour aborder de nouveaux défis de façon innovante. D'autre part, de meilleurs maillages et arrimages entre les établissements et les communautés qu'ils desservent peuvent être bénéfiques pour tous. Toutefois, la mise en place de telles collaborations nécessite du temps, des espaces et des ressources, autant d'obstacles auxquels il faut trouver des solutions.

### A. Des collaborations interinstitutionnelles porteuses

Compte tenu que les établissements postsecondaires de la francophonie font face à une grande concurrence avec des moyens limités, l'accroissement des collaborations interinstitutionnelles a été priorisé dans le cadre des États généraux.

#### Constats

- Les établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire peuvent d'ores et déjà compter sur d'importants succès en matière de collaboration, qui ont pris la forme, par exemple, d'ententes d'arrimage, de programmes offerts en partenariats ou de partenariats de recherche.
- Plusieurs bénéfices éventuels de la collaboration ont été soulevés :
    - Répondre plus efficacement aux besoins et aux attentes de la population étudiante, notamment en matière de services et de programmes novateurs;
    - Créer des continuums de l'éducation postsecondaire aussi complets que possible selon un principe de subsidiarité (priorité accordée dans l'ordre au niveau local, puis au niveau régional, provincial/territorial et national);
    - Augmenter la capacité de recherche des établissements postsecondaires et assurer la relève en recherche dans les communautés francophones en augmentant le nombre de programmes de cycles supérieurs;
    - Améliorer la promotion de l'offre des établissements postsecondaires et le recrutement de la clientèle étudiante par chacun de ceux-ci en joignant de nouvelles clientèles cibles;
    - Augmenter l'efficacité des établissements postsecondaires et l'efficience des divers investissements.

#### Pistes de réflexion et de solution : comment collaborer entre établissements?

- Établir une collaboration officielle dans deux sphères d'activité.
    - Offrir un plus grand éventail de services – et des services de meilleure qualité – à la population étudiante en permettant aux établissements d'éviter le chevauchement de

leurs efforts et de faire des économies d'échelle. Voici quelques types de services où la collaboration serait bénéfique :

- Le recrutement de la clientèle étudiante à l'échelle nationale et internationale;
- La production et la diffusion de matériel pédagogique en français, adapté au contexte francophone minoritaire;
- L'offre de services de bibliothéconomie (catalogue collectif, abonnements aux bases de données, services de référence partagés, achats groupés, etc.).

- Offrir un plus grand nombre – et donc un plus grand choix – de programmes de formation aux populations étudiantes, et ce, tant à l'échelle régionale qu'à l'échelle nationale, en misant par exemple sur les mesures suivantes :
  - Ententes d'arrimage entre les programmes des établissements;
  - Ententes reconnaissant des acquis et des compétences obtenus dans les établissements en contexte francophone minoritaire dans de multiples disciplines afin de faciliter la mobilité étudiante et d'offrir la possibilité de suivre des cours à la pièce, tout en prenant en compte, notamment, les exigences qui peuvent être imposées par des ordres professionnels;
  - Programmes de mobilité étudiante ou de mobilité professorale;
  - Offre de cours à distance partagés sur des thématiques spécialisées;
  - Nouveaux programmes communs autour de thématiques émergentes, offerts grâce aux environnements numériques d'apprentissage;
  - Exploration de nouvelles collaborations avec les établissements francophones du Québec.

### Pistes de réflexion et de solution : quels principes et outils pourraient appuyer la collaboration interinstitutionnelle?

- Encadrer la collaboration par des principes clairs et équitables et facilité par des outils de gouvernance adaptés. Par exemple, les principes suivants pourraient être adoptés :
  - Les établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire se doteront de moyens qui leur permettent d'agir collectivement;
  - Une logique de concurrence sera assurément mise de côté au profit d'une logique de complémentarité. Une telle logique amènera les établissements à tendre vers une reconnaissance officielle et mutuelle des pôles d'excellence ou de spécialisation;
  - Une logique de réciprocité sera adoptée dans toutes les situations afin d'assurer le développement équitable des établissements.
- Doter le réseau d'outils pour encourager la collaboration. Par exemple, les outils suivants pourraient être étudiés :
  - Des porteurs de dossiers, qui assureraient la mise en place d'une culture de la collaboration au sein de chaque établissement;

- Une charte ou une déclaration commune et solennelle, qui affirmerait les valeurs et les principes directeurs de la collaboration;
- Un mécanisme de « cartographie » de l'offre de programmes des établissements francophones de chaque région, qui permettrait d'évaluer l'état des continuums de l'éducation postsecondaire à l'échelle régionale;
- Des incitatifs financiers à la collaboration, qui auraient des effets multiplicateurs pour la mise en place ou la poursuite de collaborations et de partenariats.
- Des espaces discursifs et décisionnels collectifs à l'échelle régionale et nationale, qui assureraient la mise en place des principes de la collaboration ainsi que l'équité et l'efficacité de la mise en œuvre des activités de collaboration. Ces espaces devraient faire appel à la participation des instances communautaires.
- Une capacité d'agir, qui permettrait aux établissements de prendre leurs propres décisions quant aux partenariats et aux collaborations.

### B. Des établissements au cœur de leurs communautés

Les communautés francophones en situation minoritaire doivent pouvoir compter sur des établissements postsecondaires solides, qui sont à l'écoute de leurs aspirations et de leurs besoins évolutifs. Les établissements sont également une source de fierté pour ces communautés. En contrepartie, les établissements reconnaissent l'importance de leur rôle à l'égard des communautés francophones, si bien que l'épanouissement de celles-ci se retrouve dans la plupart de leurs énoncés de mission.

#### Constats

- Les établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire sont des acteurs clés qui participent aux efforts collectifs des communautés francophones visant à contribuer à l'économie et à l'épanouissement de la société du 21e siècle.
- Ces établissements remplissent des rôles que ceux de la majorité n'ont pas à assumer ou dont l'importance est décuplée, en raison du contexte linguistique minoritaire des communautés qu'elles desservent. Ces rôles incluent :
    - La formation d'une main-d'œuvre bilingue essentielle à la prestation de services en français, notamment en santé et en éducation;
    - La création de pôles d'accueil facilitant l'inclusion de la population étudiante étrangère dans une communauté en situation minoritaire;
    - Le rôle de vecteur du développement économique au sein des communautés francophones en situation minoritaire et la formation d'une main-d'œuvre spécialisée dans un contexte marqué par une pénurie qui s'aggrave;
    - La rétention géographique de la jeunesse dans les communautés francophones en situation minoritaire et l'engagement des jeunes à l'égard de ces communautés;
    - L'incubation d'idées et la production de données culturellement adaptées qui répondent aux défis écologiques, technologiques, sociaux et économiques de leurs communautés.

- Pour jouer adéquatement ces rôles, il est nécessaire d'approfondir les liens qui existent entre ces établissements et leurs communautés respectives. Ces liens doivent reposer sur la confiance et doivent être facilités par l'existence d'espaces partagés et de ressources adéquates.

**Pistes de réflexion et de solution : comment organiser la collaboration entre les établissements et les communautés qu'ils desservent?**

- Améliorer le maillage et l'arrimage entre les établissements postsecondaires et les communautés. Quelques pistes pourraient être envisagées :
    - Solliciter une participation active des parties prenantes communautaires (associations, organisations, employeurs, population citoyenne) dans le cadre des exercices de planification stratégique des établissements postsecondaires;
    - Créer et officialiser des espaces de rencontre et d'échange dans le but d'établir un dialogue permanent avec les parties prenantes afin de déterminer les besoins les plus pressants des communautés francophones en matière de formation et les créneaux qui permettront aux établissements de contribuer concrètement au dynamisme communautaire;
    - Mettre sur pied des projets de recherche qui soutiennent les principales industries des régions desservies par les établissements postsecondaires pour que ceux-ci deviennent des leadeurs en mobilisation des savoirs dans ces domaines d'activité.

**Pistes de réflexion et de solution : quels principes et outils pourraient appuyer la collaboration interinstitutionnelle?**

- Encourager la coconstruction de projets de recherche, la recherche appliquée et la recherche-action ainsi que l'apprentissage expérientiel dans le cadre des programmes d'études, afin de mieux ancrer les établissements postsecondaires dans leurs communautés;
- Inviter des organismes communautaires francophones à établir leurs bureaux, leurs services ou leurs activités dans des locaux sur leurs campus afin que les établissements deviennent ou continuent à être des plaques tournantes de la communauté;
- Nouer des partenariats avec diverses parties prenantes pour favoriser l'intégration des étudiants internationaux, pour valoriser la diversité dans les communautés et pour créer des milieux de travail plus inclusifs;
- Renforcer et institutionnaliser les liens des établissements postsecondaires avec leurs anciens et anciennes afin de mieux solliciter ce réseau;
- Envisager des moyens pour délocaliser l'offre de programmes afin de créer une proximité avec les communautés rurales et éloignées;
- Collaborer avec divers partenaires pour trouver de nouvelles possibilités de stages, notamment dans les communautés rurales et éloignées

## ATELIER 3 : Travailler avec les instances gouvernementales pour assurer la pérennité des établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire

Le contexte de financement de l'éducation postsecondaire en contexte francophone minoritaire combiné à des couts d'opération plus élevés et à un manque à gagner historique font en sorte que ce secteur demeure fragile[1].

- Depuis 2008-2009, les investissements gouvernementaux au sein du secteur postsecondaire dans son ensemble ont stagné en termes réels, mais ont diminué en termes relatifs. En effet, la part du financement des universités provenant des gouvernements provinciaux est passée de 39 % à 35 % dans la seule période allant de 2014 à 2019.
- Au cours de cette même période, la part des revenus provenant des droits de scolarité a augmenté pour les collèges et les universités. Cette hausse est largement attribuable à l'augmentation de la population étudiante internationale. En effet, entre 2007 et 2019, les revenus tirés des droits de scolarité des étudiants canadiens ont augmenté de 35 %, alors que les revenus tirés des droits de scolarité de la population étudiante internationale ont augmenté de 400 %.
- Le secteur postsecondaire est de plus en plus soumis à la logique du marché, où les établissements entrent en concurrence les uns avec les autres et où les plus grands joueurs sont avantagés :
    - Dans cette nouvelle réalité financière, plusieurs établissements postsecondaires des CFSM sont désavantagés non seulement par leur taille relativement petite, mais aussi par le fait que plusieurs de leurs dépenses sont plus importantes comparativement à celles des établissements anglophones;
    - Parmi ces importantes dépenses supplémentaires, on retrouve, selon le cas, des licences, des logiciels, des livres et des ressources pédagogiques en français dont les couts sont plus élevés, la production de documents, de sites Web et de matériel promotionnel dans les deux langues ainsi que le recrutement international dans deux ensembles de pays cibles, entre autres;
    - D'autres investissements supplémentaires sont nécessaires, du fait que ces établissements sont très engagés auprès des communautés francophones qu'ils desservent. Ces investissements sont liés, entre autres, à des campus établis en régions éloignées, à l'offre d'incitatifs pour étudier en français, à des territoires de recrutement plus vastes, à des collaborations avec les communautés francophones, à des cours à petits effectifs, etc.
- En raison du déclin du financement public, des couts supplémentaires qu'ils assument et d'inégalités historiques, plusieurs établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire sont maintenant dans une situation de précarité. Il est difficile pour ces établissements d'innover, de prendre des risques et d'investir du temps dans des projets ou des collaborations de longue haleine.

[1] Les données de cette fiche sont tirées des documents suivants : 1) Forest, M. et Deschênes-Thériault G. (2021). *Études postsecondaires dans la langue de la minorité. Portrait et analyse des enjeux*. Rapport préparé pour le ministère du Patrimoine canadien, disponible en ligne : https://bit.ly/3Bog70M; 2) Higher Education Strategy Associates. 2020. *The State of Postsecondary Education in Canada 2020*. Disponible en ligne : https://bit.ly/3zDYRVh

### A. Les limites des programmes de financement d'appoint

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont des programmes de financement d'appoint dont peuvent se servir les établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire. Toutefois, force est de constater les limites de ces programmes.

#### Constats

- En marge des transferts provinciaux de base, le financement gouvernemental disponible est souvent de nature conditionnelle, ponctuelle ou complémentaire. Ce financement précaire est exigeant à gérer, ne favorise pas la rétention de personnel qualifié et ne permet pas aux établissements postsecondaires de se projeter dans l'avenir et d'innover.
- En ce qui a trait à l'appui du ministère du Patrimoine canadien destiné au secteur postsecondaire francophone en milieu minoritaire par l'entremise du Programme des langues officielles en enseignement (PLOE), il souffre de lacunes. Par exemple :
    - Il est négocié à travers le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), un forum où il est peu question des enjeux du postsecondaire et où des provinces sont représentés par des ministres qui ne sont pas nécessairement responsables du postsecondaire dans leurs provinces ou territoires.
    - Le mécanisme prévoyant que ce sont les provinces et les territoires qui doivent déposer les projets des établissements postsecondaires fait en sorte qu'il peut être difficile pour un établissement postsecondaire d'élaborer des collaborations avec des établissements postsecondaires dans d'autres provinces ou d'autres territoires.
    - Les critères du PLOE empêchent les établissements postsecondaires de demander du financement de base pour appuyer leur fonctionnement. Ces derniers doivent plutôt faire des demandes pour des projets ponctuels et doivent confirmer une contrepartie financière provenant des provinces et des territoires.
    - Le PLOE ne prévoit pas toujours une reddition de compte précise sur la manière dont les fonds pour le postsecondaire sont utilisés.

#### Pistes de réflexion et de solution

- Faciliter la collaboration entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux en vue d'augmenter le financement nécessaire afin d'assurer la pérennité du secteur postsecondaire en contexte francophone minoritaire, d'innover dans ce secteur et de réduire le recours à du financement ponctuel par projets;
- Revoir les mécanismes de distribution des fonds réservés au postsecondaire, dans le cadre du PLOE et d'autres programmes, pour que les sommes puissent être utilisées pour stabiliser les établissements postsecondaires et pour que la reddition de comptes soit plus transparente;
- Adopter une perspective francophone pour examiner les répercussions sur les établissements d'enseignement et de recherche en contexte francophone minoritaire de chacune des décisions politiques ou financières des gouvernements touchant le secteur postsecondaire, en modelant leurs pratiques sur celle des « budgets sensibles au genre »;

- Accorder un crédit d'impôt pour les droits de scolarité déboursés dans les établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire et pour tous les autres frais afférents aux études en français.

### B. Pour aller au-delà des solutions de fortune

Il est souhaité que les établissements postsecondaires de la francophonie canadienne en situation minoritaire reçoivent un financement stable, suffisant et équitable, qui tienne compte des particularités de l'éducation postsecondaire en français. En clair, une progression vers l'égalité réelle du français et de l'anglais s'avère essentielle. Cette égalité réelle renvoie à la possibilité pour les établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire d'offrir une éducation de qualité équivalente à celle offerte à la majorité anglophone de la même province.

#### Constats

- Bien que les gouvernements aient reconnu la nécessité de régimes de gouvernance et de financement distincts pour l'éducation primaire et secondaire de langue française, une telle reconnaissance n'a pas eu lieu en ce qui concerne l'éducation postsecondaire.
- Certaines provinces ne reconnaissent pas la nécessité d'investir des sommes supplémentaires pour soutenir la formation postsecondaire en français. Par ailleurs, les ajustements en ce sens sont souvent insuffisants, mal définis, informels ou calculés selon une formule n'ayant pas évolué depuis des décennies.
- La proportion de personnes dont le français est la première langue officielle parlée au Canada hors Québec était de 3,8 % en 2016. Toutefois, la proportion de personnes inscrites à un programme postsecondaire en français équivalait à seulement environ 2 % du total des effectifs en 2018-2019. Cette disparité est en bonne partie attribuable au moindre choix de programmes offerts en français.
- Des investissements importants pourraient réduire la disparité entre le pourcentage de la population étudiante inscrite en français et la proportion de la population qui est francophone, puisqu'ils permettraient d'augmenter la gamme de programmes offerts en français.
- Dans le budget fédéral de 2021, le gouvernement a annoncé une nouvelle enveloppe de 121,3 millions de dollars sur trois ans destinée à l'éducation postsecondaire dans la langue de la minorité. Par ce geste, le gouvernement fédéral affirme que les établissements d'enseignement postsecondaire sont essentiels pour assurer la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire. Encore faut-il que les modalités de la distribution de cette enveloppe permettent de répondre aux besoins exprimés par les établissements.

#### Pistes de réflexion et de solution

- Élaborer des formules de financement, utilisées par les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral, pour calculer le financement du secteur postsecondaire qui sont adaptées et qui tiennent compte de l'incidence (économique, sociale, culturelle) relative des établissements d'enseignement dans leurs milieux respectifs;

- Reconnaitre la mission communautaire des collèges et des universités en contexte francophone minoritaire et la contribution de ces établissements à l'accroissement du taux de bilinguisme français-anglais sur le plan individuel ainsi qu'à la vitalité des communautés qu'ils desservent;
- Réfléchir à un remède aux inégalités historiques qui sont à la source de l'écart entre le bassin de clientèle potentielle et la population étudiante réelle des établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire;
- Affirmer le rôle accru que le gouvernement fédéral pourrait jouer et le leadership dont il pourrait faire preuve en prenant des mesures positives pour appuyer les établissements postsecondaires, qui sont l'un des piliers de l'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire, tout en encourageant les provinces et les territoires à elles aussi adopter de nouvelles mesures;
- Créer une structure officielle chargée d'orienter les politiques gouvernementales en matière d'éducation postsecondaire en contexte francophone minoritaire, qui réunirait divers intervenants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, des établissements postsecondaires et d'autres représentants du secteur de l'éducation ou des communautés francophones;
- Créer des occasions de rencontres récurrentes entre les établissements et les gouvernements provinciaux et territoriaux pour veiller à ce que les besoins des populations francophones soient bien pris en compte dans l'élaboration des priorités gouvernementales.